



# Témoignage

## LES RAISONS D'ESPÉRER ! *Par Daniel Colombo St Paul*

*En ces temps de délitement de nos sociétés, le sentiment d'impuissance qui s'empare souvent de nous ne fait qu'aggraver notre mal-être. Pour conserver notre moral, il est bon de rappeler que, sur le plan local, de nombreuses actions de défense de l'environnement, grâce à de fortes mobilisations citoyennes, ont fait échouer des projets qui auraient gravement porté atteinte à nos paysages et à notre qualité de vie. Confrontés à des politiques qui ne nous conviennent pas toujours, on a souvent tendance à dire que les habitants n'ont pas d'influence face à des élus unis, déterminés et détenteurs du pouvoir.*

Elle devait traverser les communes de Mons et Seillans. Une pétition est

### La ligne à très haute tension 2x 400 000 V

lancée « Ni ici ni ailleurs » dans laquelle les alternatives sont privilégiées. Des dizaines d'habitants nous rejoignent. En quelques semaines, une quarantaine d'associations sont co-signataires, près de 4000 habitants signent la pétition. Dans cette dynamique, les Maires du canton et notre député, M. Léotard nous soutiennent. La campagne se structure autour d'un débat public régional. Dans notre Pays de Fayence, elle se termine par un rassemblement extraordinaire, près de 1400 habitants participent à la grande réunion publique d'opposition qui se déroule sur le terrain du vol à voile. Le commissaire enquêteur, les représentants d'EDF et de nombreux élus sont présents. À la fin de la procédure du débat public, le passage sur le canton n'est pas retenu par les décideurs.



Ce projet, ressorti des cartons par notre Conseiller Général a heureusement été rangé au placard. Il s'agissait de

### La départementale RD 101

construire une route (dont le tracé avait été promu en son temps par M. Arreckx lors de l'affaire du pont du lac), entre le golf de Terre Blanche et l'autoroute (sortie Les Adrets) : elle traversait le Bois de l'Hermitte, suivait la route des crêtes, longeait le domaine des Estérets du Lac puis anéantissait le marais de la Fustièrre, pourtant zone naturelle remarquable. Autant dire qu'il y avait bien des raisons pour contester ce projet, tant du point de vue de la protection de l'environnement et de ses usages, que de celui de la qualité de vie des potentiels riverains de la future route. De plus, la Communauté de Communes était en voie de création, avec son SCOT à venir, dont le rôle est précisément de définir les enjeux et contours du développement du territoire et les aménagements adéquats à réaliser : entre autres ceux concernant les axes de communication !

Il faut rendre justice à M. François Cavallier qui avait eu la bonne idée de lancer une séance de concertation en invitant un certain nombre d'associations concernées... Nombre d'associations ont donc continué à se concerter dont, pour la protection de l'environnement l'ACPE, LACOVAR, Génération nature ; concernant les habitants : l'ASL des Estérets du Lac, Construire ensemble l'intercommunalité ; les usagers de la nature : toutes les associations de chasseurs du canton, des randonneurs pédestres, équestres, VTT... et même des commerçants de Montauroux qui s'étaient déjà opposés au précédent projet... Un grand pique nique, quelques articles dans la presse, de multiples démarches, le tout sur base d'un manifeste demandant un moratoire pour tout projet jusqu'à ce que la démarche SCOT décide en concertation d'un projet d'avenir ... et quelques idées promues pour une meilleure circulation dans la plaine, la réduction du temps de trajet des habitants pour se rendre au travail, la nécessité d'améliorer l'axe Fayence/ Fréjus etc.... A suivre... Maintenant dans le cadre de l'élaboration du SCOT. Pour l'instant, les ronds-points se construisent sur la RD562, le début de la voie parallèle démarre à la Colle noire... mais reste beaucoup à faire !

Dans un prochain numéro d'autres campagnes seront évoquées dont : les premiers tirs de Canjuers il y a plus de 30 ans, l'autoroute A 8bis, le déplacement du Leclerc, le golf de Montauroux, le clos des Oliviers à Seillans, le déplacement du Super U à Fayence, le dernier projet de lotissement à Tourrettes.





## L'usine d'incinération de Font Sante

Ce projet, porté par les 8 communes du canton, avait l'ambition de traiter « écologiquement » l'élimination des déchets. Font Sante est situé en bordure de l'autoroute à proximité du lac de Saint Cassien qui est aussi une réserve d'eau potable. Nous nous procurons le dossier technique du projet. Nous constatons que les normes européennes, en matière de pollution, sont effectivement respectées. Il s'agit de traiter 220 000 tonnes de déchets par an. Nous connaissons la dangerosité de l'incinération en raison des particules nocives qu'elle diffuse dans l'atmosphère. Nous contactons Greenpeace pour avoir des informations complémentaires. En s'appuyant sur le dossier technique officiel du projet, nous calculons la quantité de produits nocifs qui sera rejetée dans l'atmosphère, à proximité d'un lac qui alimente les villes voisines en eau potable. Nous sommes sidérés, nous arrivons au chiffre impressionnant de près de 500 tonnes par an. M. Cavallier qui pilote ce projet d'usine d'incinération, appelée pompeusement « pole écologique », organise une réunion publique à Callian pour défendre son projet. Nous nous y rendons pour faire connaître cette information et nous opposer à cette idée insensée. L'ACPE (Association Cantonale de Protection de l'Environnement) et le Comité d'Initiative Citoyenne distribuent un tract d'information et d'opposition à l'entrée de la salle avant la réunion.

La tension, entre partisans et opposants est palpable. Le débat est très animé, chacun défend ses idées avec force et passion. Nous adressons également un courrier aux 160 conseillers municipaux du canton pour les informer de la nocivité de ce projet et des responsabilités qu'ils prendraient s'ils s'engageaient sur cette voie. Quelques mois plus tard le projet est abandonné. M. Cavallier, lors d'un entretien ultérieur, nous confiera qu'il ne se serait pas engagé dans affaire s'il avait connu la dangerosité de l'incinération.

Ce pont construit dans les années 60/70 ne permettait plus un usage normal. Des défauts de construction obligent les administrations à limiter considérablement le trafic. C'est la principale voie de désenclavement du canton. Le Conseil Général lance une étude, le viaduc n'est pas réparable, il faut créer une route de contournement du lac dont l'étude et la réalisation dureront de nombreuses années. Le canton est asphyxié. Les associations se contactent. Un collectif d'associations est créé, il mène sa propre enquête. Nous découvrons que des projets immobiliers bordent la future route de contournement et que le viaduc, avec des techniques spécifiques, est parfaitement réparable. Un tract d'information des habitants est rédigé par le collectif des associations. Dans ce texte adressé à la population, nous suspectons le Conseil Général de sacrifier l'intérêt général de la collectivité à des intérêts particuliers de promotions immobilières. Ce document est envoyé au président du Conseil Général avant distribution au public. Le président du Conseil Général, qui jusqu'alors avait refusé de nous voir, souhaite nous rencontrer très très rapidement. L'entrevue a lieu au cours de laquelle le président, M. Falco nous demande d'interrompre cette campagne d'information. Nous poursuivons nos actions. Une manifestation est organisée entre la Mairie de Fayence et les jardins de la Maison de Pays, pour exiger la réparation du pont. Quelques semaines plus tard, comme par hasard, le Conseil Général, découvre à son tour que le pont est réparable. Il est budgétisé pour un coût nettement inférieur à celui de la réalisation de la route de contournement.

## Le pont de Saint Cassien



*S'il y avait une conclusion à tirer de toutes ces campagnes que nous avons gagnées, il nous semble que c'est bien la raison d'espérer qu'il faut conserver. Toutes ces actions ont été marquées par l'antagonisme qui existe trop souvent entre des intérêts privés détenteurs de pouvoir et l'intérêt général qui n'est pas toujours défendu par nos élus. Les crises que nos sociétés traversent actuellement sont également marquées par ce même antagonisme. Le pouvoir colossal des « dominants » est devenu trop dangereux pour nos sociétés. Il est temps d'espérer à nouveau et de reprendre l'initiative. D. Colombo*